

7-2004

Presentation du CIF a l'Assemblee Generale

Hugh O'Donnell

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

O'Donnell, Hugh (2004) "Presentation du CIF a l'Assemblee Generale," *Vincentiana*: Vol. 48: No. 4, Article 44.

Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol48/iss4/44>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Présentation du CIF à l'Assemblée Générale

par Hugh O'Donnel, C.M.

Directeur du CIF

19.VII.2004

Merci pour cette occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous aujourd'hui. Le P. Julian Diaz et moi-même sommes reconnaissants au Père Maloney, et maintenant au Père Gay, au Conseil Général et à la Commission d'organisation de nous avoir mis à l'ordre du jour. Nous sommes ici aujourd'hui, non pour présenter le programme ni pour faire un rapport, mais seulement pour mettre à profit les périodes de temps en dehors de vos rencontres prévues, lorsque nous serons disponibles pour parler avec vous au sujet de la participation de vos confrères dans de futures sessions. Nous souhaitons travailler avec vous de toutes les manières que nous pouvons pour le bien de vos confrères et pour le développement futur du CIF en tant que Centre International de Formation.

J'aimerais vous faire part brièvement de 4 points : la valeur du CIF, la réussite du CIF, les défis du CIF et l'avenir du CIF.

La valeur du CIF

St Vincent et les confrères au cours de la première Assemblée Générale de la Congrégation en 1642 souhaitaient quelque chose comme le CIF, un programme de renouveau et de réengagement après un certain nombre d'années de travail dans la mission mais cela n'a pas bien fonctionné à cette époque. Au XVIII^{ème} siècle, un nouvel essai eut lieu avec un succès momentané. Mais maintenant cela est devenu une réalité, grâce à l'initiative et à l'impulsion de l'Assemblée de 1992, la ferme résolution et l'aide enthousiaste de P. Maloney et du Conseil Général, la collaboration généreuse de la Province de Paris et l'amabilité des confrères de la Maison Mère.

Le CIF se focalise sur le bien le plus important dans la Congrégation de la Mission, à savoir les confrères eux-mêmes. Cela a été et continuera d'être de grande valeur parce que des confrères venus de loin se sentent valorisés, valorisés par leur Province grâce au don de temps et d'argent, valorisés par tous ceux qu'ils rencontrent dans ce

programme et valorisés par le don de temps qui leur est offert, libérés d'autres activités ils ont le temps de prier, de se reposer, de lire, d'écouter, de partager, de découvrir des confrères d'autres régions du monde, de connaître St Vincent et notre vocation, d'une manière renouvelée, et peut être comme le dit le poète « pour la première fois ». Le programme n'a pas de visée thérapeutique, mais cela ne veut pas dire qu'il ne se produit pas de guérison. Dans la brève période au cours de laquelle j'ai vécu le programme, j'ai vu le don de guérison et de réconciliation à l'œuvre dans la vie des participants. Le temps et la distance ont prouvé qu'ils étaient une grande grâce.

La réussite du CIF

Le programme est évalué régulièrement. Chaque semaine les participants sont invités à évaluer la semaine qui vient de se passer. À mi chemin et à la fin de la session, en plus de l'évaluation écrite de chaque participant, nous avons aussi une rencontre des participants et du personnel pour discuter de ce qui en vaut la peine, de ce qui pourrait être amélioré et de ce qui devrait être ajouté. Les résultats de cette évaluation ont été tout à fait positifs. La plupart des améliorations dans le programme, dans le temps écoulé, ont été réalisés sur la base de ce processus de réaction ou — feed-back — et d'évaluation.

Les participants témoignent des bénéfices du programme en terme de renouvellement personnel, d'expérience de communauté, de connaissance de St Vincent, de contact avec notre histoire, de gratitude pour la vocation et d'un sens plus clair de la mission.

Je voudrais mettre en valeur un aspect de l'expérience. C'est l'expérience de la communauté internationale à un niveau interpersonnel. La communauté a été internationale d'un point de vue géographique depuis longtemps. Ce qui s'est passé durant les douze dernières années dans la Congrégation c'est que nous sommes en train de devenir plus international au niveau « d'amis très chers ». Le nombre de confrères qui connaissent personnellement des confrères d'autres provinces, pays ou autres parties du monde a grandi de manière significative. Le CIF a une part importante dans ce développement.

Les défis du CIF

Les deux défis qui se présentent à nous sont les **inscriptions et les finances**. Ces deux défis sont liés, parce que le programme est entièrement financé par les pensions payées par les Provinces pour les confrères qui viennent de leurs Provinces respectives. Il y a quelques aides indirectes. J'en parlerai dans une minute.

Inscription : Le programme de Formation continue a tenu 18 sessions avec un total de 368 participants. Le nombre moyen des parti-

cipants par session est de 21. La plus forte a été de 35 (session VII de septembre-décembre 1997) et le plus petit groupe fut celui du printemps dernier (session XVIII février-mai 2004) avec 7 participants. La qualité du programme n'est en rien diminuée quand le groupe est de petite taille. Les petits groupes ne regrettent pas de ne pas être plus nombreux et en fait ils ont profité d'une magnifique expérience de communauté. Les grands groupes ont également été contents et n'ont pas préféré être moins nombreux. Le problème est financier. Le programme comporte des coûts fixes, par exemple le bus, les intervenants, le traducteur et les dépenses sont les mêmes qu'il y ait 7 ou 35 participants. Les autres dépenses comme la chambre et la pension varient avec le nombre de participants. Nous avons besoin d'être au moins 18 pour rentrer dans nos frais, mais d'une manière plus réaliste 20. Notre objectif est d'avoir 20 à 25 confrères par session. Une statistique intéressante qui mérite l'attention de celui qui s'intéresse au CIF est celle-ci : les 11 sessions antérieures à l'an 2000 ont eu une moyenne de 24 participants pour chaque session tandis que les 7 sessions après l'an 2000 ont eu une moyenne de 14 participants à chaque session.

Notre objectif immédiat ces jours-ci est d'attirer votre attention sur les 5 sessions à venir en 2004-2005. Héritage VII en septembre en espagnol et italien est complet. Héritage VIII (10 octobre au 6 novembre 2004) en anglais est encore ouvert. En 2005, le programme de formation continue XIX (20 février au 19 mai) est encore ouvert à la fois pour des confrères de langue anglaise et espagnole. Héritage IX (6 juin au 1^{er} juillet) est ouvert pour des confrères de langue anglaise. Le programme de Formation Continue XX (11 septembre au 9 décembre 2005) est ouvert aux confrères de langue française et anglaise.

Finances. Nous avons un audit professionnel annuel qui est remis au Père Bauer et par lui à la Curie Générale. Il nous rend visite deux fois par an. Sa dernière visite nous a mis en face de l'impact que l'Euro fort a eu sur le programme. De fait le petit surplus que nous avons a disparu.

Le programme dépend entièrement des honoraires payés par les Provinces qui envoient des confrères. Pour certaines, c'est assez facile, pour d'autres c'est une réelle charge et pour certaines ce n'est pas possible sans aide extérieure. La Curie nous donne de l'argent pour des bourses, ce qui est utilisé seulement en dernier ressort. Les Provinces sont invitées à faire appel à des agences de fonds pour les bourses. Une des choses merveilleuses, c'est la manière dont quelques Provinces aident d'autres Provinces, dans la plus totale discrétion. Cela réchauffe toujours le cœur lorsque nous, au CIF, nous sommes témoins et conscients de cette générosité interprovinciale.

Le temps est-il venu de créer un Fonds de Bourse pour aider les provinces qui désirent envoyer des confrères, mais ont des ressources

financières limitées ? Un Fonds de Bourse pourrait fournir la moitié de la pension ou sa totalité. Une demi pension s'évaluerait à 2 500 Euros et une pension complète à 5 000 Euros pour la période actuelle. Nous pensons que des demi pensions seraient préférables, pour permettre à la province d'avoir encore l'autre moitié à payer. Certaines Provinces cependant ne peuvent fonctionner sans bourse complète. L'attribution des bourses devrait être régie par les ressources disponibles et les besoins de chaque Province. Le temps est-il venu ? Nous espérons préparer une proposition et la soumettre au Supérieur Général et à son Conseil.

Comment mettre sur pied ce fonds de bourse ? Nous pourrions chercher au dehors ou bien cela pourrait se faire par l'intermédiaire des Provinces. Vous seriez surpris de savoir combien cela coûterait. Une moyenne de 1 000 Euros par an de chaque Province fournirait de grands dividendes. Lorsque je dis « moyenne » je pense que les contributions pourraient être faites sur une échelle mobile, disons entre 2 000 et 500 Euros. Cela pourrait même être sur une base volontaire.

L'avenir du CIF

La clef de l'avenir du CIF est de continuer à être le programme de Formation Continue pour des confrères de 35 à 50 ans. C'est le fondement du programme. Nous continuons également à être au service des confrères au dessus de 50 ans avec le Programme Héritage aussi longtemps que les besoins s'en font sentir. Mais, y a-t-il d'autres manières de tirer profit de nos racines et de notre héritage pour être au service de groupes de confrères précis ? Vos suggestions sont les bienvenues. Le CIF est au service de la Congrégation.

Nous avons entendu parler des suggestions suivantes : une session spéciale pour les supérieurs basée sur le nouveau livre : « Lignes directrices pour les Supérieurs » ; un rassemblement d'aumôniers de prisons pour réfléchir sur l'expérience de St Vincent en captivité et pour être au service de ceux qui sont prisonniers ; un atelier sur St Vincent comme leader pour des Responsables vincentiens ; un rassemblement de directeurs spirituels et de formateurs pour réfléchir sur la manière vincentienne d'envisager la direction spirituelle. Et pourquoi pas un thème comme : St Vincent : homme de paix dans un temps de guerre ?

Au cours de ces journées, le Père Julián et moi-même espérons avoir de vos nouvelles au sujet de la manière dont le CIF peut vous être utile et dans quelle direction, de quelle manière il pourrait se développer. Nous accueillons toutes les idées que vous pourriez avoir par la suite. Écrivez-nous ou contactez-nous.

Merci.